



Élisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le 18 avril 2018

Communiqué de presse

Ardèche : le Gouvernement s'engage pour la réalisation de la déviation « du Teil »

Elisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, a reçu mercredi 18 avril avec Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des comptes publics, une délégation d'élus ardéchois composée de Laurent UGHETTO, Président du conseil départemental de l'Ardèche, Hervé SAULIGNAC, Député de l'Ardèche et Olivier PÉVÉRÉLLI, Maire de Le Teil.

La réunion a porté sur les enjeux d'infrastructures de ce département, en particulier ceux de la RN 102, qui relie sur 95 km la RN 88, de Pradelles à la RN 7, à Montélimar, en répondant à un objectif fort de desserte locale.

Comme l'avait fait la commission Mobilité 21 en 2015, le Conseil d'orientation des infrastructures (COI), qui a remis son rapport le 1^{er} février dernier a estimé nécessaire de réserver les 2x2 voies aux seules sections le justifiant pleinement au regard des trafics.


La Ministre a confirmé à ce titre la nécessité de réaliser la déviation dite « du Teil », supportant un trafic de plus de 6 000 véhicules jour et répondant aux critères du rapport du COI. Il s'agit notamment grâce à ce projet d'éviter la traversée du Teil pour fiabiliser les temps de parcours, améliorer la sécurité des riverains et limiter les nuisances sur un linéaire de 4,5 km, tracé neuf bidirectionnel.

Cet aménagement s'inscrit également parfaitement dans la politique de désenclavement de tous les territoires portée par le Gouvernement, car il permettra d'améliorer significativement l'accès à la vallée du Rhône et à la Drôme pour les Ardéchois.

Cette opération, inscrite au CPER Auvergne Rhône Alpes pour 63,8 M€, est également co-financée par le Conseil départemental de l'Ardèche à hauteur 10,9 M€. L'Etat salue la volonté des co-financeurs d'avancer leur part de financement pour accélérer le lancement de l'opération.

Compte tenu des enjeux de cette opération, la Ministre a annoncé que l'Etat dégagerait les crédits nécessaires au lancement des travaux dès cette année, soit 4,25 M€ pour la part Etat. Cet effort permettra de lancer les premiers marchés de travaux dès 2018 et ainsi d'envisager une ouverture de cette section début 2022.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 77 57
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
 [@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)